



RAPPORT DE
GESTION
2023

SOMMAIRE

VALGRID EN BREF

Chiffres 2023	2
Carte du réseau	3

BUTS, ORGANES ET ACTIONNARIAT

Buts	4
Organes	4
Actionnariat	5

VALGRID EN 2023

Rapport du Conseil d'administration	6
Contexte	6
Les principaux projets	8
Gouvernance d'entreprise	9
Perspectives	9

COMPTES 2023

Compte de résultat	11
Bilan	12
Tableau des flux de trésorerie	14
Annexe aux comptes annuels	15
Utilisation du bénéfice	18
Rapport de l'organe de révision	19

VALGRID EN BREF

2005 Fondation

37 Capital-actions
en millions de CHF

475 km lignes aériennes et câbles
(465 km en propriété, 10 km en location)

54 Sous-stations
(52 en propriété/copropriété, 2 en location)

2.82 Energie brute consommée
dans la zone de desserte en TWh

42.5 Recettes de l'énergie acheminée
en millions de CHF

149.2 Actif immobilisé
en millions de CHF

CHIFFRES 2023 ET CARTE DU RÉSEAU



BUTS, ORGANES ET ACTIONNARIAT

BUTS DE LA SOCIÉTÉ

Valgrid SA, basée à Sion, a pour objectif de contribuer à la sécurité d'approvisionnement dans le canton du Valais par la construction, l'exploitation, le développement, le renforcement, la maintenance et la rénovation du réseau suprarégional de distribution électrique des niveaux 2 et 3. La société a été fondée en 2005. En 2022, B-Valgrid SA, par le biais d'une fusion par absorption, et le réseau 65 kV d'OIKEN ont été inté-

grés à Valgrid SA. Valgrid SA est propriétaire du réseau de distribution suprarégionale en Valais, composé du réseau 65kV, des systèmes de transformateurs 220/65 kV et 65/16 kV en partie, ainsi que les installations associées.

ORGANES

Conseil d'administration (état au 31 décembre 2023)

Membres	Fonction	Entrée en fonction	Échéance du mandat
Stéphane Maret	Président, représentant FMV SA	2020	2025
Roger Holzer	Vice-président, représentant enalpin AG	2023	2025
Markus Aeschbach	Administrateur, représentant EWBN AG	2022	2025
Raoul Albrecht	Administrateur, représentant FMV SA	2017	2025
Jérôme Bonvin	Administrateur, représentant FMV SA	2021	2025
Patrick Maret	Administrateur, représentant OIKEN SA	2022	2025
David Mottet	Administrateur, représentant Genedis SA	2022	2025

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est élu pour un mandat de trois ans. La secrétaire du Conseil d'administration est Christine Ramsauer, collaboratrice de FMV SA.

Organe de révision

Lors de l'Assemblée générale du 22.05.2023, la fiduciaire Werlen & Squaratti Treuhand AG à Brigue-Glis a été réélue en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2023.

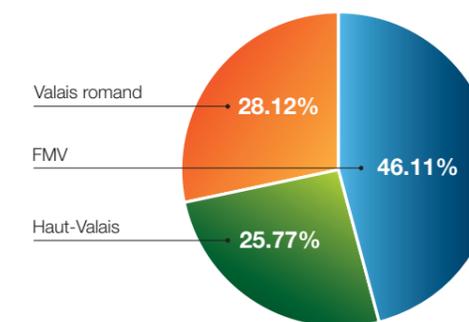
Gestion et exploitation

Valgrid SA ne dispose pas de personnel propre. Elle a confié à FMV les mandats de gestion administrative et technique, ainsi que l'exploitation, la construction et l'entretien de ses installations. La direction opérationnelle est assurée par Hans-Peter Burgener, membre de la direction de FMV SA.

ACTIONNARIAT

Le capital-actions s'élève à CHF 37 mio. Il est entièrement libéré et réparti comme suit : (Etat au 31 décembre 2023)

FMV	46.11%	46.11%
enalpin	18.41%	25.77%
EWWR	2.71%	
EWBN	2.17%	
EW Zermatt	1.08%	
VARELLION Holding	1.08%	
EW Obergoms	0.27%	
EW Goms Holding	0.05%	
OIKEN	14.15%	28.12%
Genedis	4.99%	
Sinergy	2.66%	
Sogesa (Altis)	2.66%	
RE Holding	2.66%	
Commune de Fully	1.00%	
Total	100.00%	100.00%



VALGRID EN 2023

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONTEXTE

Valgrid poursuit sa croissance

Valgrid sous sa forme actuelle a été créée au printemps 2022 par fusion-absorption de B-Valgrid SA dans Valgrid SA. Parallèlement, OIKEN a apporté ses installations 65 kV du niveau de réseau 3 à Valgrid. La pierre angulaire de la société d'exploitation cantonale souhaitée sur le plan politique était ainsi posée.

Durant l'année sous revue, Valgrid a pu acquérir de nouvelles parties de réseau ainsi que des parts de propriété. D'une part, Elektrizitätswerk Zermatt AG a vendu à Valgrid sa ligne 65 kV entre Täsch et la sous-station de Spiss ainsi que des tubes entre la sous-station de Spiss et celle de Moos en cours de construction. D'autre part, Lonza SA a cédé à Valgrid ses parts de propriété historiques dans les installations de lignes 65 kV entre Viège et Mörel, Viège et Ackersand ainsi que Viège et Gampel/Steg. En même temps, elle a transféré les parts de propriété restantes sur les transformations 220/65 kV à Stalden et Mörel. Lonza SA reste ainsi propriétaire des sous-stations de Lalden et du Rhône, ainsi que de la sous-station I07 en cours de réalisation. Valgrid possède notamment les champs de lignes du niveau de réseau 3 dans les sous-stations précitées. Valgrid poursuit des discussions avec les gestionnaires de réseau de distribution afin de compléter le réseau de distribution suprarégionale.

OSTRAL : le rôle charnière de Valgrid

La guerre en cours en Ukraine depuis février 2022 a entraîné d'immenses bouleversements géopolitiques. Ceux-ci se sont notamment manifestés par une réduction massive de l'approvisionnement de l'Europe en gaz naturel russe. Il fallait donc s'attendre à des pénuries d'électricité et même, dans le pire des cas, à des pannes de courant durant l'hiver 2022/23. OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise) coordonne les mesures de préparation dans toute la Suisse en cas de pénurie d'électricité. Valgrid fait office de charnière entre OSTRAL et les gestionnaires de réseau de distribution valaisans. Dans ce rôle, Valgrid a coordonné les tests d'optimisation des processus de contingentement et de

délestage des clients finaux. En tant que pilier important, le réseau 65 kV doit garantir sa fonction à tout moment, même en cas de pénurie d'électricité, et n'est donc pas soumis aux délestages cycliques. Grâce à la construction de terminaux de gaz liquéfié en mer du Nord, aux bons niveaux de remplissage des réservoirs de gaz et à l'achèvement des travaux de révision dans les centrales nucléaires françaises, la situation de l'approvisionnement en électricité s'est améliorée durant l'hiver 2023/24. La vigilance reste néanmoins de mise, car la Suisse reste structurellement dépendante de ses voisins pour sa sécurité d'approvisionnement hivernale.

Les scénarios de développement du réseau

Dans le cadre de la réorganisation de Valgrid, les principes stratégiques qui servent de base aux futurs renouvellements et investissements dans le réseau 65 kV ont été revus. Le concept prévoit que l'approvisionnement des régions et des clients continue d'être garanti même en cas de défaillance d'un composant du réseau 65 kV. Dans ce contexte, l'approvisionnement peut également être assuré par le raccordement via les réseaux supérieurs ou inférieurs ainsi que par des producteurs situés au même niveau de réseau. Le plan de développement du réseau a été actualisé sur la base du concept de base. Celui-ci tient compte pour la première fois du scénario cadre de la Confédération et indique les investissements nécessaires pour la période allant jusqu'à 2030 ou 2040. Pour le réseau de Valgrid, le scénario prévoyant un fort développement du photovoltaïque (PV) est particulièrement important. La production PV impose une charge supplémentaire au réseau, surtout au début de l'été, lorsque celui-ci est déjà sollicité par l'importante production hydroélectrique due à la fonte des neiges.

Augmentation des actifs au bilan

Alors que l'année 2022 pouvait difficilement être comparée à l'année précédente en raison de la fonction d'absorption et de l'intégration des actifs dans le Valais central, cela est à nouveau possible pour 2023. Pour l'année 2023, les produits d'exploitation s'élèvent à MCHF 79.6, soit 10% de plus que l'année précédente. La hausse des coûts et donc des prix en a

été le moteur. Le bénéfice annuel a baissé de 6.5% et s'élève à MCHF 4.3. Le total du bilan a augmenté à MCHF 186 en raison de l'achat de réseaux et d'investissements.

Tarifs 2024 à la hausse

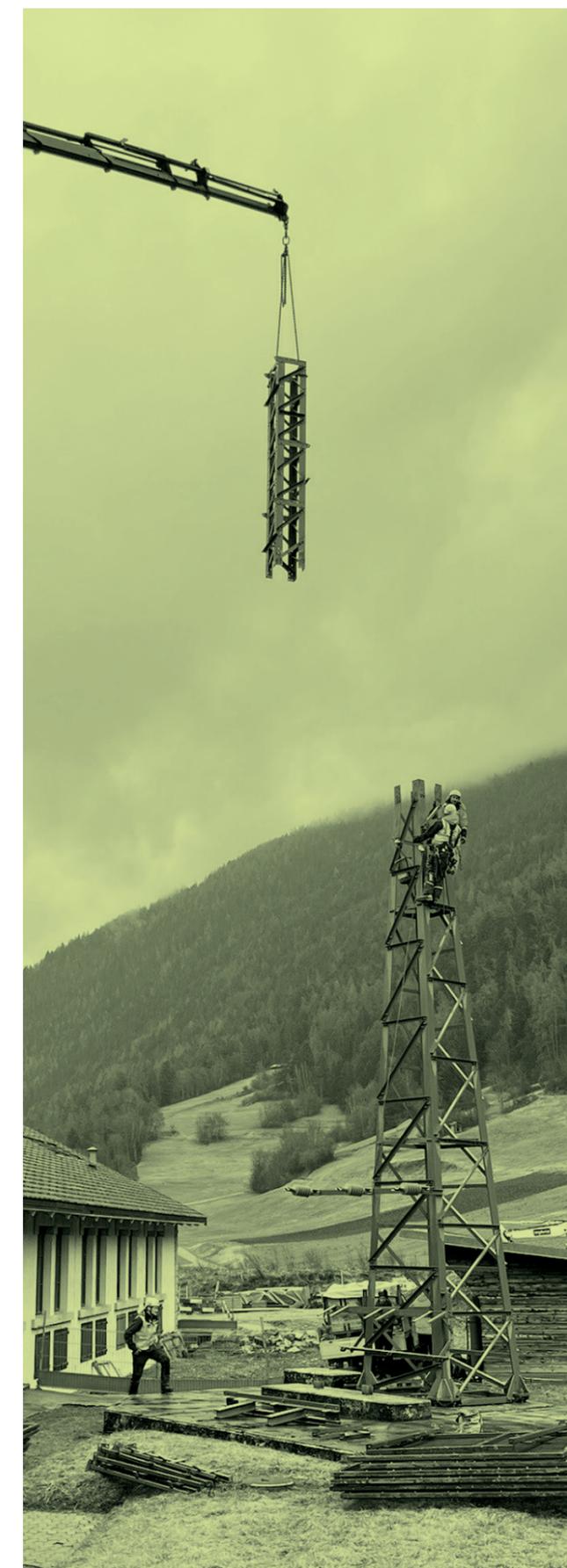
Pendant une période transitoire de 5 ans, soit jusqu'à fin 2026, Valgrid continuera à appliquer des tarifs d'utilisation du réseau distincts pour les zones de réseau du Haut-Valais et Bas-Valais. Dans le Valais central, OIKEN sera responsable de la tarification des niveaux de réseau 3 et 4 durant cette période. Dans le Haut-Valais, les tarifs 2024 ont augmenté de 0.6 ct/kWh par rapport à l'année précédente ; dans le Bas-Valais, de 0.45 ct/kWh. Les facteurs décisifs ont été la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation du WACC de 3,83% à 4,13%, la hausse des tarifs des réseaux amont due aux mêmes facteurs exogènes ainsi que l'introduction de la constitution des réserves stratégiques par la confédération.

Exploitation du réseau sans difficulté

Hormis quelques petites perturbations qui ont parfois entraîné des interruptions locales de l'approvisionnement, l'exploitation du réseau de Valgrid s'est déroulée sans problème l'année sous revue. Tous les travaux d'entretien nécessaires ont été effectués sur les installations.

Adaptations aux nouveaux risques

Les effets de la situation géopolitique en Europe de l'Est et, depuis peu, au Moyen-Orient ont eu un impact négatif sur les délais de livraison ainsi que sur les prix de l'énergie et des marchandises. Valgrid a pris des mesures dans le domaine de la planification et des modalités d'approvisionnement afin de réduire ces impacts. Par ailleurs, le nombre et la gravité des cyberattaques ne cessent d'augmenter dans le monde entier. Valgrid bénéficie de l'amélioration continue de la sensibilisation des collaborateurs de FMV et l'adaptation de ses systèmes.



LES PRINCIPAUX PROJETS

La sécurité de l’approvisionnement en électricité dépend sur-tout de la qualité des réseaux électriques. Un investissement continu dans le réseau électrique est donc indispensable. Le nombre croissant d’installations photovoltaïques décentralisées et l’augmentation de l’électromobilité en particulier nécessitent également que les investissements soient réalisés au bon endroit. Valgrid a participé à la planification et à la construction des projets suivants.

Sous-station Ernen

En coordination avec le nouveau poste de couplage 220 kV de Swissgrid, Valgrid planifie la sous-station 220/65 kV de Niederernen en collaboration avec Kraftwerke Rhone Binna AG (anciennement Rhowag) et GWK. Cette sous-station remplacera celles d’Ernen et de Fiesch. Fin novembre 2023, l’Office fédéral de l’énergie (OFEN) a rejeté l’opposition en cours après une phase de procédure de deux ans. Le projet peut désormais être réalisé.

Sous-station Mörel

Un nouveau transformateur de 25 MVA a été installé dans la station de transformation de Mörel et la commande et la protection ont été renouvelées. Les mises en service ont eu lieu en avril et en juin 2023.

Ackersand - Kalpetran

Le renouvellement du tronçon de ligne aérienne Ackersand - Kalpetran est planifiée en collaboration avec EVWR (16 kV). Le permis de construire est valable depuis mai 2023. L’année dernière, la planification de la mise en oeuvre a eu lieu. Les premiers travaux sont prévus pour l’automne 2024 avec la construction des fondations des pylônes. Le terrain en partie impraticable représente un défi particulier.

Lonza «UW I07»

En raison du fort développement du site de Viège, Lonza doit renforcer son alimentation électrique. À cette fin, Lonza prévoit la construction d’une nouvelle sous-station 65 kV «I07», qui sera bouclée avec les deux sous-stations de Lalden et du Rhône. Valgrid est responsable des exigences en termes de topologie et de dimensionnement. La réalisation de la sous-station est prévue pour l’été 2024.

Réseau Zermatt

Valgrid et EW Zermatt ont développé conjointement une nouvelle topologie de réseau à Zermatt. Les deux sous-stations Moos et Spiss seront renouvelées et reliées par une liaison 65 kV. Grâce à l’alimentation redondante par la ligne 130 kV de Grande Dixence AG, toute la vallée de Zermatt profitera de la sécurité d’approvisionnement accrue qui en résultera. Entre-temps, le gros œuvre de la station de Moos est terminé et les adjudications du transformateur, du poste de couplage et des câbles de 65 kV ont été effectuées. La mise en service est prévue pour la fin de l’année 2024.

Sous-stations Stegerfeld & Lötschen

Après environ 20 mois de travaux, la nouvelle sous-station Stegerfeld a été mise en service en avril 2023. Parallèlement, les disjoncteurs de la sous-station de Lötschen ont été renouvelés. Constellium a été impliquée dans le projet en tant qu’importante entreprise industrielle locale et copropriétaire. Les installations de l’ancienne sous-station Hütte Steg seront démontées en 2024.

Câblage Sembrancher

A Sembrancher, une ligne aérienne 65 kV traversait la partie sud-est du village. En synergie avec les projets de génie civil communaux ainsi que le renouvellement de la conduite forcée de la centrale électrique de Sembrancher, la ligne aérienne a été remplacée par un tracé de câble d’une longueur de 1’150 m. La réalisation du projet a eu lieu en 2023. Au cours du premier semestre 2024, les anciens pylônes seront démontés.

Région Monthey

Un grand projet réalisé en plusieurs étapes améliore considérablement la topologie du réseau et donc l’approvisionnement redondant dans la région de Monthey. Outre Monthey, Massongex, Vérossaz et les communes du Val d’Illiez, le site industriel profite également de ces investissements. En 2023, les lignes Bans - Vorziers, Bans - St-Triphon et Bans - P210 ont été réalisées et mises en service. Quelques travaux de finition mineurs seront achevés en 2024.

GOUVERNANCE D’ENTREPRISE

Conseil d’administration

Le conseil d’administration de Valgrid SA s’est réuni à trois reprises. Outre les affaires courantes concernant les comptes annuels, la gestion des risques, le reporting des projets, les tarifs, les refinancements, le budget 2024, ainsi que le plan financier et d’investissement 2024 - 2033, les membres du conseil d’administration se sont penchés sur les demandes d’adjudication et de crédit, notamment pour la nouvelle sous-station Pont du Rhône, la rénovation de la sous-station St. Niklaus, l’achat des parts de réseau NR3 à la commune de Monthey et à Monthey Energie SA, le câblage du tronçon Creux - Itagne (y compris la décision de variante pour la liaison Creux - Granges - St-Léonard), la nouvelle sous-station Saxon ainsi que le renouvellement d’un transformateur à Siviez. Le conseil d’administration s’est par ailleurs prononcé sur la gestion de la location des fibres optiques, sur la procédure concernant la future propriété du réseau de télécommunication de Valgrid ainsi que sur les adaptations de l’OBR.

Lors du séminaire stratégique du 07.06.2023, le conseil d’administration a été informé sur l’état de la cybersécurité. Il a discuté du concept de base, des mesures relatives au développement du réseau et de la stratégie de digitalisation. Lors de sa réunion de novembre, le conseil d’administration a adopté le concept de base, le plan de développement du réseau et la stratégie de digitalisation.

Commission technique

Les membres de la commission technique se sont réunis deux fois pour préparer les affaires concernant le développement technique et les investissements dans le réseau. Ils ont échangé leurs points de vue sur les projets en cours, les demandes de crédit, le concept de base et le plan de développement du réseau. Par ailleurs, la commission s’est penchée sur le budget d’entretien 2024 et le plan d’investissement 2024 - 2033.

Commission financière

La commission financière s’est réunie trois fois. Elle a exercé sa fonction de pré-consultation notamment en lien avec les opérations de refinancement à venir, la fixation des tarifs pour l’année 2024, le budget 2024 ainsi que le plan financier et d’investissement 2024 - 2033.

Assemblée générale 2023

L’assemblée générale ordinaire de Valgrid SA du 22.05.2023 à Champsec (Val de Bagnes) a approuvé le rapport annuel avec les comptes annuels et l’utilisation du bénéfice au bilan. Elle a donné décharge au conseil d’administration et confirmé l’organe de révision Werlen & Squaratti Treuhand AG pour une année supplémentaire. Elle a également élu Monsieur Roger Holzer au conseil d’administration en tant que représentant d’enalpin AG et a renouvelé les mandats de Messieurs Stéphane Maret, Raoul Albrecht et Jérôme Bonvin en tant que représentants de FMV jusqu’à l’assemblée générale de 2025. Le conseil d’administration a chaleureusement remercié Monsieur Alain Bregy, qui quitte le conseil, pour son engagement et son remarquable travail durant ses nombreuses années de service.

PERSPECTIVES

Après la création de Valgrid en 2022, les bases stratégiques et la planification du développement du réseau ont été revues de manière approfondie en 2023. Les bases du développement du réseau 65 kV ont ainsi été posées. Valgrid et son réseau constituent le lien important entre le réseau national de Swissgrid et les réseaux des fournisseurs d’énergie régionaux ainsi que des producteurs d’électricité locaux et les sites industriels.

L’électricité produite par des installations hydroélectriques, photovoltaïques et éoliennes est un élément essentiel de la transition énergétique. Dans ce contexte, le réseau sera fortement sollicité d’une part par le développement souhaité de la production volatile issue du soleil et du vent et d’autre part par l’électrification du secteur du chauffage et des transports. Valgrid s’engage à intensifier la collaboration dans le secteur, notamment dans le domaine de la digitalisation et de l’innovation.

La garantie de la cybersécurité et donc de la sécurité de l’approvisionnement joue un rôle de plus en plus important. Une ordonnance est actuellement en cours de révision au niveau fédéral pour traiter de cette thématique. Il est d’ores et déjà évident que les exigences envers le secteur vont fortement augmenter. Le traitement commun de ce défi devrait être profitable aux acteurs impliqués. Ceci également en ce qui concerne les conséquences financières.

COMPTES 2023

COMPTE DE RÉSULTAT

RAPPORT FINANCIER



EN CHF	Notes	2023	2022
Produits du transit d'énergie		42 462 766	38 814 428
Différence de couverture		4 660 144	4 106 170
Refacturation coûts NR1 et NR2		5 826 369	6 198 561
Autres recettes d'exploitation		5 187 859	4 314 933
Services-système et énergie renouvelable		21 513 822	18 686 942
Recettes OBR (nettes)		-35 970	234 793
Produits d'exploitation		79 614 990	72 355 827
Coûts des niveaux NR1 à NR4		-20 881 280	-22 517 811
Services-système et énergie renouvelable		-21 513 822	-18 686 941
Location installations et bâtiments		-1 695 502	-2 553 662
Entretien et exploitation du réseau		-8 926 973	-7 431 472
Pertes et mesures		-10 472 304	-4 283 313
Impôts sur le capital et impôts fonciers		-569 600	-545 100
Frais d'administration		-767 483	-1 734 001
Charges d'exploitation		-64 826 964	-57 752 300
Résultat d'exploitation		14 788 026	14 603 527
Amortissements		-8 143 626	-7 719 959
Résultat avant intérêts et impôts		6 644 400	6 883 568
Charges d'intérêts		-1 622 635	-1 243 179
Charges financières		-9 591	-76 608
Produits financiers		5 882	2 458
Produits hors-exploitation	2	96 393	17 841
Résultat avant impôts		5 114 449	5 584 080
Impôts sur le bénéfice		-855 000	-1 027 500
Résultat annuel		4 259 449	4 556 580

COMPTES 2023

BILAN

ACTIF

EN CHF	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Actif circulant			
Trésorerie		1 900 396	5 589 836
Créances sur ventes et prestations :			
- envers les actionnaires	8 559 497		5 240 072
- envers les sociétés du groupe	1 741 086		1 358 480
- envers des tiers	10 186 120	20 486 703	9 645 912
Autres créances à court terme	2		6
Actifs de régularisation :			
- envers les actionnaires	1 220		1 244 002
- envers des tiers	14 394 336	14 395 556	10 513 157
Total de l'actif circulant		36 782 657	33 591 465
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles		137 802 199	130 033 719
Travaux en cours		8 340 259	9 349 934
Immobilisations incorporelles		3 056 435	3 466 500
Total de l'actif immobilisé		149 198 893	142 850 153
ACTIF		185 981 550	176 441 618

COMPTES 2023

BILAN

PASSIF

EN CHF	Note	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes sur achats et prestations :			
- envers les actionnaires		2 233 819	2 998 976
- envers les sociétés du groupe		38 633	9 648
- envers des tiers		11 318 522	13 590 974
			4 730 369
			7 738 993
Dettes à court terme portant intérêt :	3		
- envers les actionnaires		-	-
- envers des tiers		14 000 000	14 000 000
			5 500 000
			5 500 000
Passifs de régularisation :			
- envers les actionnaires		1 097 712	41 686
- envers les sociétés du groupe		12 828	2 273
- envers des tiers		3 100 474	4 211 014
			3 388 553
			3 432 512
Total des capitaux étrangers à court terme		31 801 988	16 671 505
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt :			
- envers des tiers	4	99 000 000	99 000 000
			107 000 000
			107 000 000
Total des capitaux étrangers à long terme		99 000 000	107 000 000
Capitaux propres			
Capital-actions	5	37 000 000	37 000 000
Réserve légale issue du bénéfice		1 622 300	1 394 400
Réserve légale issue du capital		1 822 117	1 822 117
Bénéfice reporté		10 475 696	7 997 016
Bénéfice de l'exercice		4 259 449	55 179 562
			4 556 580
			52 770 113
Total des capitaux propres		55 179 562	52 770 113
PASSIF		185 981 550	176 441 618

COMPTES 2023

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN CHF	2023	2022
Résultat annuel	4 259 449	4 556 580
Amortissements	8 143 626	7 719 959
Bénéfice sur vente d'immobilisation	-96 393	-
Cash-Flow	12 306 682	12 276 539
Variation des créances	-4 242 235	-2 923 978
Variation des actifs de régularisation	-2 638 397	-8 970 450
Variation des dettes	5 851 981	370 537
Variation des passifs de régularisation	778 502	1 276 608
Variation du fonds de roulement	-250 149	-10 247 283
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	12 056 533	2 029 256
Investissements	-14 579 594	-76 616 986
Vente d'immobilisations	183 621	4 655
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-14 395 973	-76 612 331
Libération du capital-actions	-	23 447 530
Augmentation des emprunts	6 000 000	72 942 921
Remboursement d'emprunts	-5 500 000	-16 442 921
Paiement du dividende	-1 850 000	-1 600 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-1 350 000	78 347 530
Variation de la trésorerie	-3 689 440	3 764 455
Au 01.01.	5 589 836	1 825 381
Au 31.12.	1 900 396	5 589 836
Variation de la trésorerie	-3 689 440	3 764 455

COMPTES 2023

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Généralités

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit que les gestionnaires et propriétaires de réseaux de distribution et de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels et une comptabilité analytique, tous deux dissociés des autres activités. L'activité principale de Valgrid SA est le transport d'électricité.

1. Principes d'évaluation

Les comptes annuels de Valgrid SA ont été établis conformément aux prescriptions du droit comptable suisse. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux indications ci-après.

Créances

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sans correction de valeur individuelle.

Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique. Les immobilisations en cours de construction sont inscrites au bilan à leur valeur de construction. Aucun amortissement n'est effectué pendant la phase de construction.

Les durées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

Lignes aériennes	50 ans
Bâtiments et génie civil	50 ans
Transformateurs, câbles	40 ans
Droits de transit	30-40 ans
Champs de ligne, de transformateurs	30 ans
Circuits de mesure et de contrôle commande	10-15 ans
Energy Data Management (EDM)	5 ans

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31.12.2023 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions. Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

COMPTES 2023

2. Produits hors-exploitation

EN CHF	31.12.2023	31.12.2022
Diverses corrections de décompte d'énergie	-	91 634
Bénéfice sur vente de parcelle	96 393	46 626
	96 393	138 260

3. Dettes à court terme portant intérêt

EN CHF	31.12.2023	31.12.2022
Postfinance 04.01.2016 – 04.01.2023 0,65 %	-	3 000 000
Postfinance 20.07.2016 – 20.07.2023 0,60 %	-	2 500 000
Banque Cantonale du Valais 05.01.2009 – 05.01.2024 3,85 %	5 000 000	-
Banque Cantonale du Valais 17.02.2009 – 17.02.2024 3,25 %	9 000 000	-
	14 000 000	5 500 000

4. Dettes à long terme portant intérêt

EN CHF	31.12.2023	31.12.2022
Banque Cantonale du Valais 05.01.2009 – 05.01.2024 3,85 %	-	5 000 000
Banque Cantonale du Valais 17.02.2009 – 17.02.2024 3,25 %	-	9 000 000
Raiffeisen Region Visp 23.01.2019 – 23.01.2025 0,52 %	7 000 000	7 000 000
SUVA 18.02.2014 – 18.02.2026 2,04 %	5 000 000	5 000 000
J.S. Sarrasin 01.06.2021 – 01.06.2026 0,12 %	5 000 000	5 000 000
Postfinance 07.01.2019 – 07.01.2027 1,00 %	4 000 000	4 000 000
Kanton Graubünden 20.07.2023 - 20.07.2027 2,23 %	6 000 000	-
Banque Cantonale du Valais 31.10.2022 – 31.12.2027 variable	10 000 000	10 000 000
Banque Cantonale du Valais 02.07.2018 – 02.07.2028 1,16 %	5 000 000	5 000 000
Raiffeisen Région Sion 13.01.2014 – 06.01.2029 variable	3 000 000	3 000 000
Postfinance 07.01.2019 – 08.01.2029 1,21 %	3 000 000	3 000 000
Raiffeisen Region Visp 23.01.2019 – 23.01.2029 1,04 %	5 000 000	5 000 000
Raiffeisen Region Visp 12.03.2020 – 12.03.2030 0,29 %	6 000 000	6 000 000
Banque Cantonale du Valais 04.01.2022 – 04.01.2032 0,47 %	4 000 000	4 000 000
Caisse de pension Post (PKP) 30.08.2017 – 30.08.2032 1,05 %	10 000 000	10 000 000
Postfinance 01.11.2022 – 01.11.2032 2,72 %	10 000 000	10 000 000
Banque Cantonale du Valais 05.01.2021 – 05.01.2033 0,40 %	7 000 000	7 000 000
Banque Cantonale du Valais 17.02.2021 – 17.02.2041 0,74 %	9 000 000	9 000 000
	99 000 000	107 000 000

COMPTES 2023

5. Actionnaires

EN CHF	31.12.2023		31.12.2022	
FMV SA, Sion	17 060 808	46.11 %	17 060 808	46.11 %
enalpin AG, Viège	6 813 228	18.41 %	6 813 228	18.41 %
OIKEN SA, Sion	5 235 425	14.15 %	5 235 425	14.15 %
Genedis SA, Vernayaz	1 844 732	4.99 %	1 844 732	4.99 %
EVWR Energiedienste Visp-Westlich Raron AG, Viège	1 002 518	2.71 %	1 002 518	2.71 %
Sinergy Infrastructure SA, Martigny	983 857	2.66 %	983 857	2.66 %
Sogesa SA, Val de Bagnes	983 857	2.66 %	983 857	2.66 %
Romande Energie Holding SA, Morges	983 857	2.66 %	983 857	2.66 %
EWBN Elektrizitätswerk Brig-Naters AG, Brigue-Glis	802 014	2.17 %	802 014	2.17 %
Elektrizitätswerk Zermatt AG, Zermatt	401 007	1.08 %	401 007	1.08 %
VARELL AG, Loèche	401 007	1.08 %	401 007	1.08 %
Commune de Fully, Fully	368 946	1.00 %	368 946	1.00 %
Elektrizitätswerk Obergoms AG, Goms	99 278	0.26 %	99 278	0.26 %
EW Goms Holding AG, Ernen	19 466	0.05 %	19 466	0.05 %
	37 000 000		37 000 000	

6. Honoraires de l'organe de révision

EN CHF	31.12.2023	31.12.2022
Prestations de révision	13 200	18 600
	13 200	18 600

7. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La société n'a pas d'employés.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UTILISATION
DU BÉNÉFICEEN CHF 2023

1. Bénéfice à répartir

Le bénéfice à répartir au 31.12.2023 se calcule comme suit :

- Bénéfice reporté au 01.01.2023	10 475 696
- Bénéfice de l'exercice 2023	4 259 449
Bénéfice à répartir au 31.12.2023	14 735 145

2. Proposition du Conseil d'administration concernant l'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice comme suit :

- 5% Dividende	1 850 000
- Attribution à la réserve générale	213 000
- Report sur la nouvelle année	12 672 145
Total	14 735 145

WERLEN & SQUARATTI TREUHAND AG

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

an die Generalversammlung der

VALGRID SA, SION

Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung

Prüfungsurteil

Wir haben die Jahresrechnung der **Valgrid SA** – bestehend aus der Bilanz zum **31. Dezember 2023**, der Erfolgsrechnung und der Geldflussrechnung für das dann endende Jahr sowie dem Anhang, einschliesslich einer Zusammenfassung bedeutsamer Rechnungslegungsmethoden – geprüft.

Nach unserer Beurteilung entspricht die beigefügte Jahresrechnung dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Grundlage für das Prüfungsurteil

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften und Standards sind im Abschnitt «Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung» unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind von der Gesellschaft unabhängig in Übereinstimmung mit den schweizerischen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

Sonstige Informationen

Der Verwaltungsrat ist für die sonstigen Informationen verantwortlich. Die sonstigen Informationen umfassen die im Geschäftsbericht enthaltenen Informationen, aber nicht die Jahresrechnung und unseren dazugehörigen Bericht.

Unser Prüfungsurteil zur Jahresrechnung erstreckt sich nicht auf die sonstigen Informationen, und wir bringen keinerlei Form von Prüfungsschlussfolgerung hierzu zum Ausdruck.

Im Zusammenhang mit unserer Abschlussprüfung haben wir die Verantwortlichkeit, die sonstigen Informationen zu lesen und dabei zu würdigen, ob die sonstigen Informationen wesentliche Unstimmigkeiten zur Jahresrechnung oder unseren bei der Abschlussprüfung erlangten Kenntnissen aufweisen oder anderweitig wesentlich falsch dargestellt erscheinen.

Falls wir auf Grundlage der von uns durchgeführten Arbeiten den Schluss ziehen, dass eine wesentliche falsche Darstellung dieser sonstigen Informationen vorliegt, sind wir verpflichtet, über diese Tatsache zu berichten. Wir haben in diesem Zusammenhang nichts zu berichten.

Verantwortlichkeiten des Verwaltungsrates für die Jahresrechnung

Der Verwaltungsrat ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten und für die internen Kontrollen, die der Verwaltungsrat als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Verwaltungsrat dafür verantwortlich, die Fähigkeit der Gesellschaft zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit – sofern zutreffend – anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Verwaltungsrat beabsichtigt, entweder die Gesellschaft zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den SA-CH durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Eine weitergehende Beschreibung unserer Verantwortlichkeiten für die Prüfung der Jahresrechnung befindet sich auf der Webseite von EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/wirtschaftspruefung-revisionsbericht>. Diese Beschreibung ist Bestandteil unseres Berichts.

Bericht zu sonstigen gesetzlichen und anderen rechtlichen Anforderungen

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und PS-CH 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes Internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Brig-Glis, den 01. März 2024

WERLEN & SQUARATTI TREUHAND AG



Werlen Markus
zugelassener
Revisionsexperte
(Leitender Revisor)



Squaratti Roland
zugelassener
Revisionsexperte

IMPRESSUM

Rapport de gestion Valgrid 2023

Mars 2024

Responsable de publication

Hans-Peter Burgener

Texte

FMV SA

Graphisme et mise en page

Impact'com sàrl

Photos

Valgrid

Démontage de la ligne aérienne,
Sembrancher

p. 7

Tirage des câbles,
Monthey

p. 10

Photo de couverture: Valgrid, poste de Stegerfeld.





Valgrid SA
Siège de la société:
CH-1950 Sion

Gestion et exploitation:
c/o FMV SA
Case postale
CH-1950 Sion
Tél.: +41 27 327 45 00